**Avantage du vélo par rapport à la voiture**

- Moins polluant qu’une voiture : Remplacer la voiture par le vélo est un acte concret pour combattre le réchauffement climatique. En effet, les voitures sont responsables de 15,7 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Et même si un vélo électrique pollue un peu plus qu’un vélo classique, on estime que la voiture émet jusqu’à 12 fois plus de CO2 pour une même distance de parcours.

- Plus pratique pour courts et moyens trajets car vélo électrique donc pas de problème en cas de pente. De plus, le vélo est muni d’une capacité de stockage de x kilos grâce à la solidité du bois utilisé (bois contreplaqué), très pratique pour faire les courses ou dans le milieu professionnel (on peut penser aux personnes travaillant chez Uber Eats etc).

- Plus économique qu’une voiture, en effet on estime qu’un trajet quotidien de 10 km en vélo coûte environ 100 euros contre 1000 euros pour la même distance mais effectuée en voiture (source : Ademe).

- Toujours selon l’Ademe, les transports à vélo sont en moyenne plus rapides en ville que les voitures. Plus rapide et plus pratique. En effet, moins de difficulté pour se garer etc.

- Meilleur pour la santé du cycliste et pour la santé publique en général : Faire du vélo régulièrement permet bien sûr de pratiquer du sport ce qui est bon pour la santé mais pas seulement. En effet, plus il y a de voitures remplacées par des vélos, plus on limite l’émission de particules fines car il y a moins de voitures sur les routes !

- Les voitures sont une des premières sources de nuisance sonore dans les villes. En effet, on estime que le seuil de nuisance sonore est situé à partir de 80 dB. Et les voitures émettent un son située 72 et 81 dB. C’est pourquoi, réduire le nombre de voiture en ville permettrait de rendre l’environnement citadin plus agréable.

Ajouter sources + articles scientifiques (impact social et écologique), des études scientifiques sur les avantages du vélo (pas prioritaire par rapport au vélo).

Petit guide pour les prochains sur les problématiques qui se sont posées (par exemple les trous), dimensionnement à régler, problème des encoches à régler, petite maquette et plus si c’est possible.

https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2020/05/2020-05-06-Rapport\_etude\_eco\_velo.pdf